

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[187_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : 1835-1874](#)[Item](#)[Claremont, ce 21 avril 1852, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Claremont, ce 21 avril 1852, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1852-04-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 187 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897), Claremont, ce 21 avril 1852, Henri d'Orléans à François Guizot, 1852-04-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8484>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

5/

Claremont. Et avril 1832.

La Duchesse d'Aumale et moi, nous
sommes, Monsieur, bien touchés de la
sympathie que vous nous témoignez. J'espère
avec vous que la Providence nous récompensera
un jour de tant d'épreuves. Quelle que soit
la volonté, nous l'acceptons avec soumission;
notre consolation est de croire que c'est un
effet de la bonté de Dieu s'il a rappelé à
lui notre enfant, avant qu'il n'ait connu
les misères et les tristesses de ce monde.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler,
Monsieur, avec quels sentiments je reste

Votre bien affectionné,

J. D. Orleaux